



WWW.ANFH.FR

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contacts presse :
Presse & vous
Paula Martins
T. 01 44 37 00 19
paula.martins@press-et-vous.fr

A Paris
Le 13/12/16

ANFH
265, rue de Charenton
75012 Paris
Tél. : 01 44 75 12 95
k.hamon@anf.h.fr

ANFH - Kristel Hamon
T. 01 44 75 12 95 / k.hamon@anf.h.fr

Jean-Claude Bayle est élu président de l'ANFH

Le conseil d'administration de l'ANFH (Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier) a élu le 13 décembre Jean-Claude Bayle président de l'ANFH. Il remplace Alain Michel, qui devient vice-président.

Représentant de la CFDT, Jean-Claude Bayle est cadre supérieur de santé à l'établissement public de santé Alsace nord. Il y poursuit une carrière entamée au sein de la Fonction publique hospitalière (FPH) depuis 1984 en tant qu'infirmier de secteur psychiatrique.

Militant CFDT depuis 1982, Jean-Claude Bayle siège depuis 1997 au sein des instances régionales de l'ANFH Alsace. Il a rejoint les instances nationales en 2000, en occupant un poste au conseil d'administration, puis au bureau national en 2013.

A ses côtés, Alain Michel, directeur du centre hospitalier de la Rochelle, représente la FHF et occupe la fonction de vice-président de l'ANFH pour l'année 2017.

Lors de son élection, Jean-Claude Bayle a déclaré « 2017 sera une année inédite pour l'ANFH. La ponction des fonds de l'ANFH prévue par la loi de financement de la sécurité sociale 2017 va grever de manière importante les marges de manœuvre de notre association en matière de financement de formations qualifiantes, d'études promotionnelles et donc de parcours professionnels ascendants pour les agents de la FPH. Tant sur la méthode que sur le fond, nous n'approuvons pas cette décision. Nous poursuivrons toutefois les chantiers engagés : développement des compétences clés et de l'accès à la formation professionnelle tout au long de la vie, développement de la certification pour les personnels administratifs et logistiques, études métiers, soutien des professionnels pour répondre à la mise en place des groupements hospitaliers de territoire, ».

Le Conseil d'administration a également élu les membres du bureau national de l'ANFH : Olivier Rastouil et Agnès Lyda Truffier représentent la FHF, Luc Delrue représente FO et Luc Morvan la CGT.

L'ANFH en bref - www.anfh.fr

OPCA de la fonction publique hospitalière, l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH) est agréée par le **ministère du travail, de l'Emploi et de la Santé** pour **collecter et gérer les fonds consacrés au financement du plan de formation** (2,1% de la masse salariale), du **Congé de formation professionnelle (CFP)**, **congés pour VAE et pour Bilan de compétences** (0,2% de la masse salariale), **des études promotionnelles** (0,6%), de la **formation professionnelle des travailleurs handicapés** pris en charge par les ESAT (4,8%) et du **Développement professionnel continu (DPC) médical** (0,5% et 0,75% de la masse salariale médicale)

En complément de la gestion des 797 millions d'euros collectés, l'ANFH offre à ses adhérents un ensemble de **services** visant à les **accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers** : veille, information, offre de formation, outils méthodologiques, supports de communication...

Reposant sur trois valeurs structurantes -**paritarisme, solidarité et proximité**- plus de 1000 administrateurs et 26 délégations régionales œuvrent depuis 1974 pour **l'égalité d'accès à la formation continue et le développement des compétences des agents** employés par les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics, soit plus de 800 000 personnes.

Contact presse :

Presse & vous : Paula Martins / T. 01 44 37 00 19 / paula.martins@press-et-vous.fr

ANFH – Kristel Hamon / T. 01 44 75 12 95 / k.hamon@anfh.fr